



BULLETIN DE TOURNES

N° 33
16 mai 2020

Madame, Monsieur,

Depuis le début du confinement, nous vous informons par le biais du panneau électronique, de la page facebook, du site internet de la mairie et par voie d'affichage à 7 endroits : à la mairie, devant la poste, la boulangerie, Proxi et sur les panneaux d'affichage électoral.

Cette note vient vous rappeler l'essentiel et les dates importantes à retenir.

- Réouverture de la déchetterie de Warcq, avec prise de rendez-vous obligatoire au préalable (tél : 0800 29 83 55)*
- Réouverture de La Poste, les mardi, mercredi et vendredi (vraisemblablement de 9h à 12h et 13h45 à 16h)*
- Reprise de la collecte des déchets verts au domicile des personnes âgées ou handicapées à partir du 25 mai.*
- Réouverture de la médiathèque le 26 mai.*

Au pôle scolaire, 29 élèves sont répartis sur 4 groupes indépendants, suivant les prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Les fleurs ont été livrées à domicile par les employés communaux.

Ouverture de la Mairie (sacs de tri...) le mardi, de 10 h à 12h. Gants et masques obligatoires en entrant à la Mairie.

Des masques artisanaux fournis par Ardenne Métropole ont été portés aux personnes de plus de 70 ans par les conseillers municipaux.

Le département a décidé d'équiper tous les habitants de masques anti projections lavables CHIR3. Il vous appartient, de venir les chercher à la mairie, selon le planning figurant ci-dessous.

Enfin je vous rappelle que nous sommes à la disposition des personnes isolées qui ont des difficultés de déplacement. Nous prenons contact avec les habitants que nous connaissons, mais nous pouvons en ignorer. Merci de nous signaler les personnes dans cette situation.

Un dernier conseil : respectez les gestes barrières et si possible n'oubliez pas de porter vos masques chez les commerçants. Bon courage pour surmonter ces épreuves.

Bien à vous

*Gérard CARBONNEAUX
Maire de Tournes*

PLANNING DE DISTRIBUTION DES MASQUES ANTI-PROJECTIONS

Mairie, salle du Conseil municipal

Lundi 18 mai

- **de 10h à 12h** : rue de la gare et route d'Arreux, Lotissement Le Mont.
- **de 14h à 16h** : rue de la Citadelle, rue du Moulin, Lotissements Goulma et La Gobine.

Mardi 19 mai

- **de 10h à 12h** : Hameau des Fontaines, Clos des Fontaines, Croix de Warcq, Grand Clos, rue du Bois de la Rosière.
- **de 14h à 16h** : rues du Puits, d'Ambelle, Dupont, 8 mai, Suine et Paquis.

Mercredi 20 mai

- **de 10h à 12h** : rues Charles de Gaulle, Montcornet, Tourterelles, Calais, 7 fontaines, Place du Château, Tourette. Lotissement des Eglantines.

L'entrée se fera par le perron de la mairie. Merci de respecter les gestes barrières et les couloirs de circulation.